

APPEL À COMMUNICATIONS

Plateformes, IA générative et régulation algorithmique : perspectives critiques et
interdisciplinaires

Colloque 415

Jeudi 8 et vendredi 9 mai 2025



Le Groupe de recherche sur l'information et la surveillance au quotidien (GRISQ) invite à soumettre une proposition de communication au colloque scientifique ***Plateformes, IA générative et régulation algorithmique : perspectives critiques et interdisciplinaires***. Ce colloque sur deux journées se tiendra à **Montréal**, les **8 et 9 mai 2025**, dans le cadre du 92e Congrès de l'Acfas accueilli par l'École de technologie supérieure et l'Université Concordia.

Ce colloque a pour but d'examiner de manière critique et interdisciplinaire le pouvoir des **GAFAM** et de **l'IA générative** sur les médias d'information et la culture. Depuis 2011, le GRISQ s'est spécialisé dans l'analyse des processus de surveillance dans leurs dimensions informationnelles et communicationnelles, ainsi que sur les caractéristiques sociotechniques des **algorithmes** et de **l'intelligence artificielle**. Les travaux de ses membres participent d'une réflexion plus large sur les transformations et mutations du capitalisme numérique articulée autour de la surveillance au quotidien, la gouvernance et la rationalité algorithmique, et les formes et mutations du capitalisme numérique.

À l'heure où le développement de l'IA générative a été classé comme « **menace existentielle pour l'humanité** » par d'anciens ingénieurs (Juan, 2023), dans un contexte où plusieurs États occidentaux cherchent par ailleurs à légiférer sur son

déploiement dans différents secteurs de la société¹, il apparaît crucial de rassembler des chercheur·e·s issus de plusieurs domaines de recherche (communication, journalisme, sociologie, science politique, psychologie, etc.) pour identifier et analyser les **enjeux inédits** soulevés par l'IA générative que développent les GAFAM.

Concrètement, les objectifs de ce colloque visent à :

- développer une **réflexion interdisciplinaire et critique** sur les enjeux actuels en lien avec l'IA générative, l'accès à l'information et son contrôle par les GAFAM ;
- créer un **espace de collaboration** avec des chercheur·e·s du Québec, mais aussi de la francophonie internationale ;
- diffuser les perspectives, approches et méthodologies de recherche auprès du grand public, de décideur·euse·s et praticien·ne·s (associations professionnelles, OBNL, syndicats).

Problématique

En 2022-2023, l'apparition de l'IA générative a bouleversé nos sociétés, et ce particulièrement au point de vue informationnel, médiatique et culturel. Bien que associée à des promesses de démocratisation et de progrès, l'IA générative a rapidement été cooptée par les GAFAM qui s'en sont servis pour maintenir et renforcer leur **pouvoir infrastructurel** (centres de données, capacité de calcul, etc.) et **épistémique** (création de savoir à partir des données massives ainsi récoltées). Cette capture du pouvoir de l'IA par des géants de la technologie crée selon nous plusieurs défis qu'il est impératif d'analyser de manière critique et interdisciplinaire. Parmi ces défis, mentionnons : l'éloignement des usagers des sources d'information, les inégalités épistémiques créées par la nouvelle division du savoir contrôlée par les plateformes, la capture infrastructurelle des médias d'information par les GAFAM (diffusion, monétisation et maintenant production), la stagnation économique et la consolidation des formes rentières du capitalisme, l'économie de l'attention

¹ Nommons, sans être exhaustif, le Projet de Loi C-18 concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada ou encore les nouvelles règles pour les plateformes numériques avec la législation sur les services numériques et la législation sur le marché numérique de l'Union Européenne.

(interpellation algorithmique par les agents conversationnels) ou encore les problèmes sociaux tels que la dépendance aux écrans, la désinformation, etc.

Ces bouleversements témoignent de plus en plus que les plateformes numériques sont des faits sociaux totaux qu'il est impossible d'appréhender de manière isolée. Des sociologues ont par exemple proposé de voir dans la force des plateformes une manifestation d'un effet de réseau (Lovink, 2022). Des économistes ont quant à eux repris le concept de rente pour penser la manière dont les plateformes valoriseraient l'attention de leurs utilisateurs (Durand, 2020 ; Christophers, 2020), tandis que des psychologues ont décrit à quel point les plateformes créent des rapports de dépendance à partir de certaines caractéristiques qui sécrètent de la dopamine chez les usagers (Stjernfelt et al., 2020). D'autres y voient une nouvelle forme de capitalisme (Durand Folco et Martineau, 2023) ou même un néo féodalisme (Varoufakis, 2023). C'est sans compter les apports de la géopolitique ou de l'étude des infrastructures qui soulignent la nécessité de réguler les plateformes numériques dans l'intérêt public, compte tenu de leur pouvoir croissant et de leur influence sur les flux d'information et les relations de pouvoir à l'échelle mondiale (Plantin et Punathambekar, 2019). Ce colloque sera l'occasion de faire le point sur ces sujets de manière approfondie et inédite. Plus précisément, le colloque sera orienté autour des trois axes suivants auxquels pourront se rattacher, sans toutefois s'y limiter, les travaux qui seront présentés :

1) la mutation des pratiques informationnelles à l'ère de l'IA générative

Les derniers rapports de recherche sur les pratiques informationnelles indiquent que les formats mobiles et numériques ont encore gagné de l'importance depuis la fin de la pandémie. Les jeunes notamment s'informent de plus en plus à partir du format mobile et des plateformes. Toutefois, Le *digital news report 2024* du Reuters Institute révèle une **baisse significative** de l'utilisation de *Facebook* comme source d'information au Canada, une tendance également observée à l'international, plus particulièrement chez les 18-34 ans. Ainsi, le blocage des nouvelles initié par Meta en 2023 a contribué au retour de certaines personnes vers les sites des médias traditionnels et a profité à des plateformes concurrentes comme *YouTube*. Malgré ce

recul marqué de l'utilisation de *Facebook*, il reste qu'il semble impossible de repérer un après-plateforme des pratiques informationnelles (Lovink, 2022 : 96).

Plutôt que de recul, on parle plutôt de *migration* vers d'autres plateformes. Le cas récent du déclin de *X* (anciennement *Twitter*) au profit de *LinkedIn* et plus récemment *Bluesky* en est un bon indicateur. Par ailleurs, de moins de moins de personnes accordent leur confiance aux contenus des plateformes. La prolifération de la désinformation en ligne crée un environnement médiatique fragmenté dans lequel il est difficile de discerner le vrai du faux. La montée de l'IA et son potentiel de **manipulation de l'information** ajoutent une nouvelle dimension aux défis posés par les fausses nouvelles. Le cas des *deepfakes*, qui deviennent de plus en plus sophistiqués et difficiles à détecter, témoigne du risque de voir davantage s'éroder la confiance dans les institutions, les médias et les experts. Certains parlent même de la menace d'un *internet zombie* où le contenu créé par les robots prendraient le dessus sur le contenu créé par les humains (Carrier, 2024). Quels sont les cadres de régulation susceptibles de prévenir ces dérives ? Quels sont les leviers pour imputer davantage de responsabilité aux plateformes dans la modération des contenus et garantir leur fiabilité ? Et comment susciter l'émergence d'alternatives techniques, politiques et économiques au pouvoir des plateformes ?

2) l'économie politique des plateformes et la régulation des GAFAM

Depuis le début des années 2010, les médias ont été progressivement capturés (sur les plans éditorial et infrastructurel) par les plateformes (Smyrnaio et Rebillard, 2019). Selon Nechusthai (2018), la **capture infrastructurelle des médias** produit « une organisation [comme les médias d'information] qui a le mandat d'en surveiller une autre [comme les GAFAM] incapable de fonctionner durablement sans les ressources que cette dernière lui procure » (Lamoureux et Roy, 2024). Les médias sont devenus dépendants des plateformes non seulement pour la circulation des contenus, mais aussi pour la production des informations et la monétisation des entreprises de presse.

Pour tenir tête aux grandes plateformes numériques (Saulnier, 2024), les États ont progressivement légiféré. En 2019, l'Union européenne adoptait sa Directive européenne sur le droit d'auteur, qu'elle a depuis augmenté du règlement sur les

services numériques (DSA). En 2021, l'Australie a adopté un projet de loi forçant *Google* et *Facebook* à négocier des ententes avec les éditeurs de presse ; le Canada a fait de même en juin 2023 avec le projet de loi C-18 (loi sur les nouvelles en ligne). Les plateformes ont de leur côté répliqué à ces initiatives, soit en bloquant les nouvelles en ligne comme c'est le cas au Canada, ou bien en proposant des initiatives de relations publiques ou de lobbying (Papaevangelou, 2024).

L'heure est au premier bilan de cet affrontement. Quelle mesure a été efficace pour réguler les GAFAM ? Quelle est la prochaine étape ? S'agit-il comme le propose la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC) d'instaurer une redevance de 2 % sur l'achat de chaque appareil muni d'un écran ? Ou bien de développer nous-même notre "public stack" pour **réclamer notre souveraineté numérique/démocratique** comme le propose le rapport *Reclaiming Digital Sovereignty. A roadmap to build a digital stack for people and the planet?* Ce document publié en décembre 2024 par la Democratic and Ecological Digital Sovereignty Coalition propose une feuille de route pour construire une infrastructure numérique publique et démocratique, comme **alternative aux géants technologiques**.

3) l'économie de l'attention, la gouvernance algorithmique et les agents conversationnels

Depuis quelques années, on observe dans le domaine académique de plus en plus de recherches qui proposent d'analyser de manière critique **le pouvoir et l'influence des algorithmes** dans les activités humaines (Cooper, 2020; Hou, 2021; Reigeluth, 2014; Ouellet, 2021; Richert, 2023). À cet égard, les analyses d'Antoinette Rouvroy et de Thomas Berns (2013) figurent comme une référence incontournable en raison notamment de leur concept clé de « gouvernementalité algorithmique ». Les agents conversationnels, relais de cette gouvernementalité algorithmique et médiatisés par des interfaces intuitives et ludiques, ont un rôle de première importance dans cette dynamique de captation de l'attention. Ces objets « assistent » la vie quotidienne de leurs propriétaires suivant un rituel qui, au regard du succès de ces dispositifs, a fini par se banaliser : prononciation d'une série de mots-clés (respectivement « Ok, Google » ou « Alexa ») pour activer la commande vocale et démarrer un type

particulier de conversation. Plus que de simples logiciels informatiques, ces dispositifs sont capables de mobiliser simultanément plusieurs systèmes de signes (visuels, langagiers, sonores, etc.), de simuler des émotions et des sentiments ou encore de se livrer à des performances diverses et variées (écrire un poème, chanter, jouer le rôle de personnages célèbres, etc.) (Bourassa et al., 2023). Les agents conversationnels développés par les GAFAM (*ChatGPT* intégré aux systèmes de Microsoft, *Alexa* pour Amazon, *Siri* pour Apple, etc.) s'inscrivent dans cette logique de captation de l'attention et de régulation des comportements. L'agentivité et la performativité de ces dispositifs découlent d'une volonté pour leurs créateurs et créatrices de susciter un processus d'enchantement ludique et d'émerveillement qui se déploie tout au long d'échanges conversationnels entre l'humain et la machine. Ce faisant, ces agents cherchent à créer un rapport ludique et familier avec l'utilisateur, pour maintenir son engagement, tout en maximisant le temps passé à utiliser ces plateformes pour tirer profit de la collecte des données et de la publicité ciblée. En même temps, cette **opacité** tend à masquer et cacher la longue chaîne d'implications humaines qui intervient dans l'entraînement et l'amélioration des machines intelligentes.

Contributions attendues

Les contributions accueillies dans le colloque sont invitées à cibler l'un des trois axes proposés et à spécifier la nature de l'ancrage critique sur le pouvoir des GAFAM et de l'IA générative sur les médias d'information, la culture et, plus généralement, sur les transformations de la société.

Les propositions de nature théorique, empirique ou adoptant une démarche créative sont les bienvenues dans la mesure où elles demeurent arrimées à la problématique développée dans le cadre du colloque. Les propositions de doctorantes et de doctorants sont par ailleurs encouragées.

Le colloque accueille des contributions de plusieurs domaines de recherche (communication, journalisme, sociologie, science politique, psychologie, etc.) et sera un espace privilégié pour diffuser des réflexions originales dans une perspective

critique et interdisciplinaire. Les contributions pourront se joindre à un futur projet de publication dans une revue scientifique.

Modalités de participation

Attention

L'inscription à l'Acfas est obligatoire pour participer au colloque. Chaque personne participante devra acquitter ses frais d'adhésion et d'inscription à l'Acfas, de déplacement, d'hébergement et de subsistance.

Consignes pour soumettre une proposition de communication

Dans un fichier Word, les personnes souhaitant proposer une communication sont invitées à présenter clairement les éléments suivants :

- 1) Un titre d'au plus 180 caractères, espaces compris ;
- 2) Un résumé de communication 3000 et 4000 signes (espaces compris) comprenant : la problématique, les objectifs de recherche, le cadre théorique ou conceptuel, la méthodologie et la nature de l'ancrage critique sur le thème du colloque ;
- 3) 3 à 5 mots-clés ;
- 4) Noms, courriel, titre et affiliation institutionnelle de l'auteur et des coauteurs ;
- 5) Les références bibliographiques (8 tout au plus)

Prière de soumettre la proposition de communication à l'adresse suivante grisq@ugam.ca au plus tard le 14 février 2025.

Critères de sélection

Les propositions reçues seront évaluées sur la base de leur pertinence par rapport à la problématique du colloque ainsi que sur la rigueur de la démarche sur le plan scientifique.

Échéancier

14 février 2025	Date limite de soumission d'une proposition par voie électronique
23 février 2025	Notification de décision (acceptation ou refus) envoyée aux autrices et auteurs
28 février 2025	Programme final soumis à l'Acfas
31 mars 2015	Date limite pour l'inscription obligatoire au congrès de l'Acfas au tarif préférentiel. L'inscription au Congrès commence le 7 janvier 2025 et prend fin le 7 mai 2025
8 et 9 mai 2025	Tenue du colloque

Comité d'organisation

Fabien Richert, professeur (École des médias), Université du Québec à Montréal

Samuel Lamoureux, professeur (Département de Sciences humaines, Lettres et Communication (Université Téléuq)

Roland-Yves Carignan, professeur (École des médias), Université du Québec à Montréal

Julien Hocine, doctorant (École des médias), Université du Québec à Montréal

Bibliographie

Birch, K. et D. T. Cochrane (2022). « Big tech: Four emerging forms of digital rentiership », *Science as Culture*, 31(1), 44-58.

Brin, C. et S. Charlton (2024). « Les Canadiens s'informent moins sur Facebook qu'auparavant », *The Conversation*, 25 juillet.

Bourassa, R., J.-M. Larrue et F. Richert (2023). Magicalité, simulation et intelligence artificielle : formes et enjeux des puissances contemporaines de l'illusion, dans *H2PTM'23 - La fabrique du sens à l'ère de l'information numérique : enjeux et défis*, Saleh, I., N. Bouhaï, S. Leleu-Merviel, I. Roxan, M. Zacklad, L. Massou, H. Boulekbache-Mazous et P. Useille (dir.), Londres: ISTE éditions, p. 148-160.

Carrier, L. (2024). « Dossier : Des réseaux devenus sociaux ? », *La Presse*, 20 octobre.

Christophers, C. (2020). *Rentier Capitalism: Who Owns the Economy, and Who Pays for It?* London: Verso.

Cooper, R. (2020). « Pastoral Power and Algorithmic Governmentality », *Theory, Culture & Society*, 37(1), 29-52.

Durand, C. (2020). *Techno-féodalisme*. Paris : La Découverte.

Durand Folco, J. et J. Martineau (2023). *Le capital algorithmique : Accumulation, pouvoir et résistance à l'ère de l'intelligence artificielle*. Montréal : Écosociété.

Hou, H. (2021). « On the three constraints of the development of artificial intelligence: Value, liberation and responsibility », *Cultures of Science*, 4(3), 159-168.

Juan, H. (2023). « A Montréal, l'un des pères de l'intelligence artificielle alerte sur une menace existentielle pour l'homme », *Le Monde*, 2 juin.

Lamoureux, S. (2024). « D'où viennent les profits records de Facebook? », *Le Devoir*, 6 août.

Lamoureux, S. et J. H. Roy (2024). « De la capture à l'asservissement : Comment la machine Meta remodèle les pratiques des journalistes francophones », *Tic & société*, 17(1), 195-229.

Lovink, G. (2022). *Stuck on the Platform*. Amsterdam: Valiz.

Meese, J. (2023). *Digital Platforms and the Press*. Bristol, UK: Intellect.

Nechushtai, E. (2018). « Could digital platforms capture the media through infrastructure? », *Journalism*, 19(8), 1043-1058.

Ouellet, M. (2019). Capital as power: Facebook and the symbolic monopoly rent, dans É. George (dir.), *Digitalization of Society and Socio-political Issues 1: Digital, Communication and Culture*, Hoboken: John Wiley & Sons, p. 81-94.

Ouellet, M. (2021). « Pour une théorie critique de la gouvernance algorithmique et de l'intelligence artificielle », *Tic & société*, 15(1), 9-40.

Papaevangelou, C. (2024). « Funding intermediaries: Google and Facebook's strategy to capture journalism », *Digital Journalism*, 12(2), 234-255.

Plantin, J. C. et A. Punathambekar (2019). « Digital media infrastructures: pipes, platforms, and politics », *Media, culture & society*, 41(2), 163-174.

Poell, T., D.B. Nieborg et B. E. Duffy (2021). *Platforms and cultural production*. Hoboken: John Wiley & Sons.

Richert, F. (2023). Nudges et intelligence artificielle : pour une critique de la rationalité algorithmique, dans *Intelligence artificielle et société. Machinisme, symbolisme et politique*, M. Ménard et A. Mondoux (dir.), Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 67-88.

Reigeluth, T. B. (2014). « Why data is not enough: Digital traces as control of self and self-control », *Surveillance & Society*, 12 (2), 243-254.

Rouvroy, A. et T. Berns (2013). « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation : Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? » *Réseaux*, 177(1), 163-196.

Rikap, C. (2021). *Capitalism, power and innovation: Intellectual monopoly capitalism uncovered*. Routledge.

Rikap, C. (2023). « The expansionary strategies of intellectual monopolies: Google and the digitalization of healthcare », *Economy and Society*, 52(1), 110-136.

Saulnier, A. (2024). *Tenir tête aux géants du web*. Montréal : Écosociété.

Schiffrin, A. (éd.). (2021). *Media capture: How money, digital platforms, and governments control the news*. Columbia University Press.

Simon, F. M. (2024). « Escape me if you can: How ai reshapes news organisations' dependency on platform companies », *Digital Journalism*, 12(2), 149-170.

Simon, F. M. (2022). « Uneasy bedfellows: AI in the news, platform companies and the issue of journalistic autonomy », *Digital journalism*, 10(10), 1832-1854.

Smyrnaioi, N. (2023). « Les GAFAM, entre emprise structurelle et crise d'hégémonie », *Pouvoirs*, 185(2), 19-30.

Smyrnaiois, N. et F. Rebillard (2019). « How infomediation platforms took over the news: A longitudinal perspective », *The political economy of communication*, 7(1), 30-50.

Stjernfelt, F. et A. M. Lauritzen 2020). Attention and Dopamine Hits. Dans *Attention and dopamine hits. Your Post has been Removed: Tech Giants and Freedom of Speech*, 43-58.

Varoufakis, Y. (2024). *Technofeudalism : What killed capitalism*. Melville House.